



Espace occupant

Ranger ce qui est dans la maison

Tenir la liste de ce qui a de la valeur, pièce par pièce : c'est ce que l'assureur demande après un sinistre.

006 · Procédure pas à pas

POUR QUI

- Tout occupant.

CE QUE VOUS OBTENEZ

- Un inventaire par pièce, avec photos, dates d'achat et garanties, et un inventaire PDF pour l'assureur.

À PRÉVOIR

- Durée : 10 minutes
- Ce que la maison contient de plus coûteux à remplacer

Les étapes

- 1 Ouvrez Mes biens
- 2 Ajoutez une pièce
- 3 Ajoutez un bien

1 Ouvrez Mes biens

Dans le menu de gauche, cliquez sur **Mes biens**. Commencez par ce qui coûterait le plus à remplacer : le téléviseur, le lave-linge, le canapé.

Mes biens

Après un sinistre, l'assureur demande la liste de ce qui a de la valeur dans la maison : elle se tient ici, pièce par pièce.

Aucun bien pour l'instant. Commencez par ce qui coûterait le plus à remplacer : le téléviseur, le lave-linge, le canapé.

1 Ajouter un bien

Les champs marqués * sont obligatoires. Les autres peuvent être laissés vides.

2 Inventaire pour l'assureur

Ajouter une pièce

Nom

- 1 L'onglet **Mes biens**.
- 2 **Inventaire pour l'assureur**.

2 Ajoutez une pièce

À droite, **Ajouter une pièce** : un nom et un type (chambre, cuisine, garage...). Les biens se rangent ensuite pièce par pièce.

Aucun bien pour l'instant. Commencez par ce qui coûterait le plus à remplacer : le téléviseur, le lave-linge, le canapé.

1 Ajouter une pièce

Nom

Chambre des enfants, garage...

Type

Chambre

Ajouter la pièce

Ajouter un bien

Les champs marqués * sont obligatoires. Les autres peuvent être laissés vides.

Quoi *

Canapé du salon, lave-linge, vélo...

Catégorie *

Mobilier

Pièce

Pas encore rangé

Marque

Acheté le

Prix payé (€)

mm/dd/yyyy

- 1 **Ajouter une pièce**.

3 Ajoutez un bien

Dans **Ajouter un bien**, donnez ce que c'est (obligatoire), la **catégorie**, la **pièce**, la marque, la date et le prix d'achat. La garantie légale de conformité court deux ans chez un professionnel : elle se calcule depuis la date d'achat. Indiquez la **garantie commerciale** si le fabricant en donne une, et joignez une photo.

Aucun bien pour l'instant. Commencez par ce qui coûterait le plus à remplacer : le téléviseur, le lave-linge, le canapé.

1

Ajouter un bien

Les champs marqués * sont obligatoires. Les autres peuvent être laissés vides.

Quoi *

Canapé du salon, lave-linge, vélo...

Catégorie *

Mobilier

Pièce

Pas encore rangé

Marque

Acheté le

Prix payé (€)

mm/dd/yyyy

Acheté

Neuf ou d'occasion, chez un professionnel

Chez un professionnel, la garantie légale de conformité court deux ans : elle se calcule depuis la date d'achat.

Garantie commerciale jusqu'au

mm/dd/yyyy

Garantie du fabricant ou extension achetée. Laissez vide s'il n'y en a pas.

Une photo

Choose File No file chosen

Ajouter le bien

Ajouter une pièce

Nom

Chambre des enfants, garage...

Type

Chambre

Ajouter la pièce

1 Ajouter un bien.

Et ensuite

- Suivre les contrats de la maison (procédure O07).